



## **PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ÉCOLE DE CAUDECOSTE**

**A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021**

**Basé sur le protocole du Ministère de l'Éducation Nationale,  
de la Jeunesse et des Sports du 20 août 2021**

**Les parents** s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire (sauf exceptions prévues par les autorités sanitaires pour les contacts à risque). Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

Les élèves seront tous accueillis en présentiel.

**Les activités physiques et sportives** se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés ;

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

### **Le lavage des mains :**

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

**L'aération et la ventilation des classes** et autres locaux est indispensable plusieurs fois par jour.

**Le port du masque** est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées ;

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée (en particulier à l'école maternelle). La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents (classes,

groupes de classes ou niveaux). Les 3 « zones » sont maintenues dans la cour de l'école de Caudecoste avec le même fonctionnement que l'année scolaire passée.

**Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels** est maintenu à l'identique : nettoyage des sols, des tables et des bureaux au minimum une fois par jour, un nettoyage désinfectant sur les surfaces les plus touchées : ex poignées de porte, plusieurs fois par jour

**Pour la restauration scolaire** : le brassage sera évité et dans la mesure du possible, les mêmes élèves déjeunent tous les jours à la même table.

L'Adjointe au Maire  
en charge des affaires scolaires



Hélène MOLINIER